

# **Journée de travail et d'échanges avec les maires et présidents d'intercommunalité**

V e n d r e d i 1 8 n o v e m b r e 2 0 1 6

Mesdames et Messieurs les Maires, Adjointes et Conseillers Municipaux,

Mesdames et Messieurs les Présidents de communautés de communes et élus communautaires,

Vous savez tous combien j'apprécie ce moment d'échanges, de dialogue, de discussion, entre nous, où nous évoquons la vie et le quotidien de nos collectivités.

Un moment forcément dédié aux questions qui nous occupent et qui appellent aussi des réponses, tant nous sommes tous, aujourd'hui, confrontés à un environnement particulier, à des mutations profondes, qui engagent la vie de nos structures, pour les années qui viennent.

Il y a tout juste un an, nous nous interrogeons, sur le devenir de notre architecture territoriale, à la lumière de la *loi NOTRe*, et notamment des conséquences de ce *big-bang territorial* annoncé pour nos collectivités.

Nous nous interrogeons sur le sens de cette réforme qui pouvait apparaître, pour certains, comme inachevée, pour d'autres incomplète, voire souvent jugée imparfaite, sans anticipation réelle des conséquences pour nos territoires.

La question que nous nous posons tous, était bien celle de savoir comment évolueraient la Région, les Départements, les Intercommunalités, les Communes.

**Je suis intimement persuadé que les organisations qui demain gagneront le plus, parce que plus souples, plus créatives, seront celles qui auront su engager des démarches de nouveautés, en transversalité, en confiance et surtout en proximité avec leurs premiers partenaires.**

La vraie question était bien celle de savoir comment nous allions, tous ensemble, nous adapter à cette figure imposée par l'État, en tentant d'en corriger les erreurs ou les errements les plus flagrants.

**Pour le Département de la Loire, la seule réponse possible est de maintenir et approfondir un vrai dialogue de confiance entre nous.**

**C'est cela, à mon sens, la vraie modernité et la seule réponse possible à l'instabilité institutionnelle insupportable que l'État impose à nos collectivités.**

Dans ce cadre, vous attendiez du Département qu'il soit au rendez-vous de vos attentes, de vos questionnements, non pas seulement pour vous rassurer ou vous assurer de sa fidélité, par notamment le maintien de sa politique d'aide aux territoires, mais peut-être aussi pour engager un nouvel élan, une nouvelle dynamique, au regard de cette donne inédite.

Conscients de ces enjeux, nous avons donc souhaité vous proposer de réelles nouveautés ou parfois de simples aménagements à nos politiques départementales, mais toujours dans la recherche de l'efficacité optimale.

Ce Département nous le voulons disponible, à l'écoute et surtout réactif, mais aussi facilitateur, en conservant un esprit de vigilance, parce que protecteur des deniers publics, des services au public et de l'équilibre entre tous les territoires urbains, péri-urbains et ruraux.

Et j'insiste sur ce point, à un moment où, trop souvent, certains décrètent que notre ruralité est une faiblesse.

La ruralité est un enjeu d'avenir et non un combat d'arrière-garde, nous ne devons donc pas laisser se répandre et perdurer un sentiment de désespoir et d'abandon dans ces territoires.

Alors la tâche est difficile, je le sais. Mais nous travaillons et nous sommes au rendez-vous.

Vous le savez, nous devons composer depuis 2014 avec une baisse drastique des dotations de l'État, tout en faisant face aux dépenses nouvelles que celui-ci nous impose.

Pour le Département de la Loire, entre 2014 et 2017, c'est plus de 100 Millions d'euros de dotations en moins et 35M€ de plus de dépenses seulement pour le RSA.

Et quand les Départements se sont mobilisés le mois dernier pour dénoncer l'asphyxie budgétaire à laquelle ils sont soumis, l'État ne les a ni écoutés ni entendus.

Nous ne demandons pas l'aumône, mais une plus juste compensation de la part de l'État, pour faire face aux besoins de la solidarité nationale, dans un réel climat de confiance.

Je ne suis pas le seul à penser qu'il serait rapidement souhaitable que s'engage un réel travail pour que les Départements de France retrouvent une véritable autonomie financière et qu'une réponse durable, émerge enfin, sur cette question du financement des politiques publiques de solidarité.

Si je m'autorise cet aparté sur les moyens des Départements, c'est parce que les communes sont dans la même situation, leur capacité d'action étant elle-aussi, restreinte de manière drastique par l'État.

J'évoque également cette question, parce que si les Départements perdaient leur autonomie financière, le Département de la Loire ne pourrait plus aider les communes comme il le souhaite.

Une telle perspective n'est pas acceptable d'autant que le sursaut de la France ne peut venir que par les investissements des territoires et du monde local.

Je vous le dis donc ici, aujourd'hui, et m'y engage : quelle que soit la rudesse des temps que nous traversons, quelle que soit la difficulté des choix que nous devons faire, nous serons donc fidèles à notre vocation de premier partenaire des collectivités locales.

Cette volonté trouve sa pleine illustration à travers les moyens que nous consacrons aux Collectivités dans le cadre de notre *Plan Pluriannuel d'Investissement*.

En effet, nous mobilisons une enveloppe de 130M€ en faveurs des collectivités locales, dont 51M€ au service des intercommunalités. Et cela sans compter les engagements déjà pris et en cours de réalisation.

Mais revenons aux politiques de partenariat avec les territoires.

À ce sujet, **je veux vous dire que notre nouvelle politique territoriale incarne une volonté d'accompagnement simplifiée et lisible des projets de territoire.**

- *Une simplicité* pour permettre aux communes d'agir avec davantage d'efficacité. Le dossier unique de demande de subvention accompagné de règles de gestion claires et simplifiées en sera l'illustration.
- *Une lisibilité* sur les réponses que le Département vous apporte pour davantage de réactivité dans nos relations.

Avec Alain Laurendon, Vice-président en charge des solidarités territoriales, nous explicitons, lors de nos rencontres avec vous nos décisions en matière d'aides aux territoires. Peut-être reste-t-il encore des interrogations, des questionnements ou des propositions à faire valoir.

Sachez que nous y répondrons, dans le temps et avec sérénité, car nous serons toujours à votre écoute.

**De plus, le Département de la Loire, et j'y veille particulièrement, doit demeurer un ardent défenseur de nos territoires, son promoteur et son porte-parole.**

**Et c'est bien pour cela que la question du maintien et de la défense d'un haut niveau de services dans nos territoires est primordiale et vitale.**

Je veux ici parler des services publics bien sûr mais aussi, plus généralement, des équipements de qualité qui doivent être présents dans nos villes mais aussi dans nos campagnes.

Et l'un des sujets qui doit bien sûr être traité est celui de la couverture en téléphonie mobile. Je peux vous assurer que cet enjeu doit être totalement pris en compte par le Département de la Loire et notre collègue 1<sup>er</sup> Vice-Président Georges Ziegler nous en détaillera les avancées.

L'ensemble de ces politiques s'intégrera naturellement dans le respect des prescriptions de notre *Agenda 21* piloté par notre collègue Vice-Président Jérémie Lacroix dont je veux saluer le travail remarquable.

**Voilà, mes chers collègues, selon quels axes et avec quels "leviers très concrets", le Département entend demain, poursuivre son action.**

- *Un*, notre Département, je le disais, dans un rôle d'aménageur/acteur.
- *Deux*, un Département qui met ses compétences au service des territoires par l'ingénierie territoriale.
- *Trois*, un Département qui évalue systématiquement ses politiques, les adapte et recherche partout l'efficience budgétaire pour que chaque euro dépensé soit un euro utilement dépensé.
- *Quatre*, un Département financeur avec encore plus d'efficacité, grâce à cette réforme des aides aux territoires et sa mise en œuvre, dès l'année prochaine.

Nous nous appuierons aussi et bien entendu sur les binômes constitués par les élus départementaux qui connaissent bien leur canton, agissent en connaissance et surtout en proximité.

Ils pourront ainsi déployer les politiques départementales; et seront appuyés, demain, par " les référents administratifs" que le Département va mettre en place prochainement et dont nous vous détaillerons le fonctionnement cet après-midi.

Je reviens également sur ce point dont j'ai parlé il y a quelques instants : la stabilisation du cadre institutionnel et territorial est indispensable.

C'est pourquoi j'appelle vraiment à la stabilité institutionnelle et à la sécurité juridique et ce, quel que soit l'échelon !

En effet, cette perpétuelle insécurité institutionnelle et juridique que provoquent les réformes de l'État est décourageante tant pour les élus locaux que pour les autres décideurs et les investisseurs.

Les Départements et les communes constituent à chaque fois une cible et une variable d'ajustement du pouvoir central, qui considère manifestement nos niveaux de collectivités comme négligeables, voire dépassés.

**C'est pour cette raison que nous devons plus que jamais travailler ensemble en conjuguant les volontés de nos collectivités. Nous devons et devons toujours plus agir de façon concertée.**

Car nous savons bien que les communes ont besoin du Département mais le Département a aussi besoin des communes pour mener les politiques.

**Pour conclure, je vous propose trois idées forces :**

*La première*, j'ai toujours considéré, ces dernières années, que le sursaut de la France viendrait justement de la France des territoires, du local. C'est pourquoi j'ai souhaité que le Département soit, dans les années qui viennent, comme il l'a toujours été, à vos côtés.

*La seconde idée*, c'est celle de la nécessité, à tous les niveaux, d'encore plus de solidarité, de cohésion, entre nous. Et, c'est bien cette relation de travail et de confiance qu'il nous faut continuer de bâtir ensemble.

*Et enfin, la dernière idée* : c'est la méthode que je vous propose aujourd'hui, dans ce rôle d'interlocuteur privilégié qui fait la force et la modernité du Département, de parler des sujets qui vous préoccupent avec une relation basée encore plus sur la confiance et le respect.

Notre rencontre, articulée autour de 3 thèmes de travail, nous donne l'occasion d'envisager comment le Département peut être pour vous, une force de proposition, un facilitateur, un partenaire encore plus présent, selon des habitudes de travail, à continuer de bâtir ensemble, dans l'efficacité et la simplicité.

Je vous remercie de votre attention.